



BPJEPS AAN

BPAAN

Photo

NOM :

Écrire en majuscules

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone portable :

E-mail :

Comment avez-vous connu l'ILEPS ?

Salon étudiant, précisez lequel :

Journée Portes Ouvertes

Internet, précisez le site :

Recommandation, précisez la personne :

*L'ILEPS, école associée à l'Institut Catholique de Paris,
est membre de l'Institut Polytechnique Saint-Louis
et de la COMUE Université Paris Seine*

Diplôme d'État Brevet Professionnel délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) Paris Ile-de-France

ILEPS - École Supérieure des Métiers du Sport - 13, Boulevard de l'Hautil, 95 092 CERGY-PONTOISE Cedex
Tél. : 01 30 75 60 50 - www.ileps.fr

PIÈCES À FOURNIR

- Dossier complété et signé avec photo d'identité
- Carte nationale d'identité recto-verso, passeport en cours de validité ou extrait d'acte de naissance
- Attestation de recensement ou certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (pour les candidats de moins de 25 ans)
- Certificat médical de non contre-indication à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire au diplôme (modèle ci-joint)
- Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) à jour
- Certificat attestant la réalisation antérieure du 800 m Nage libre effectué en moins de 16 minutes
- Premiers Secours en Equipe (PSE1) à jour
- Pièces justifiant des dispenses et équivalences de droit (BPJEPS spécialité « Activités Aquatiques et de la Natation », brevet fédéral 2 natation course/natation synchronisée/plongeon/water-polo délivré par la Fédération Française de Natation, brevet fédéral 3 natation course/natation synchronisée/plongeon/water-polo délivré par la FFN)

**MERCI de scanner la totalité des pièces à fournir et de les envoyer par mail à
n.riaboff@ileps.fr**

ATTENTION : SEULS LES DOSSIERS STRICTEMENT COMPLETS SERONT EXAMINÉS

ÉTAT CIVIL – RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX

Date de naissance :

Ville et département de naissance :

Nationalité :

Adresse des Parents :

Code Postal :

Ville :

Téléphone fixe :

DIPLÔMES (joindre au dossier un scan du ou des diplômes)

Titre	Organisme	Ville	Date d'obtention

EXPÉRIENCES : Sport, Éducation, Association (encadrement, engagement, etc.)

Année	Organisation	Adresse	Durée
2018			
2017			
2016			

FINANCEMENT ET STRUCTURES ENVISAGÉES

Financement :

Structures envisagées :

Je, soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés dans ce dossier.

Date :

Signature :

ileps



CERTIFICAT MÉDICAL

À REMPLIR PAR LE MÉDECIN

CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À L'EXERCICE DES ACTIVITÉS PRATIQUÉES AU COURS DE LA FORMATION ET À L'ACCOMPLISSEMENT DU OU DES TESTS PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION POUR CEUX QUI Y SONT SOUMIS

"Je soussigné(e),, docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu du test ainsi que des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire à la mention "activités aquatiques et de la natation" du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité "éducateur sportif" ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné, M./Mme, candidat(e) à ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre-indication médicale apparente :

- à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation (si il/elle y est soumis(e))
- et à l'exercice de ces activités.

J'atteste en particulier que M./Mme présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

Sans correction : une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/0 pour chaque œil. Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé.

La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit

Fait à, le (Signature et cachet du médecin)

INFORMATIONS AU MÉDECIN :

A - Activités pratiquées au cours de la formation :

Le(la) candidat(e) à la mention "activités aquatiques et de la natation" du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité "éducateur sportif" est amené à :

- encadrer et enseigner des activités aquatiques d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'apprentissage des nages du programme de la Fédération internationale de natation pour tout public ;
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.

A ce titre, il doit être en capacité :

- d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident ;
- de rechercher une personne immergée ;
- d'extraire une personne du milieu aquatique.

B - Test lié aux exigences préalables à l'entrée en formation : test de performance sportive : il consiste à parcourir une distance de 800 mètres nage libre en moins de 16 minutes.

C - Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap : la réglementation du diplôme prévoit que le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap.

Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente le(la) candidat(e) vers le dispositif mentionné ci-dessus.



INFORMATIONS PRATIQUES

Adresse - Accès - Dates



ILEPS - École Supérieure des Métiers du Sport

Institut Polytechnique Saint-Louis (IPSL)

13 Boulevard de l'Hautil
95 092 Cergy-Pontoise Cedex

Tél. : 01 30 75 60 50

www.ileps.fr

Accès par le **RER** Ligne A ou
par la Ligne Paris-**Saint-Lazare** de la SNCF
Station « **Cergy Préfecture** »

Accès par l'Autoroute **A15** Direction « Cergy-Pontoise »
Sortie n°9 « Cergy Centre »
suivre la direction « Conseil départemental du Val d'Oise »



**Merci de retourner votre dossier de candidature
avant le 31 août 2018**

**Date de Journée Portes Ouvertes
Samedi 17 mars 2018**